

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans, des Amis de la Nature Suisse, d'apisuisse et de Dark-Sky Switzerland du 27 août 2019

La Commission de l'environnement agit contre la disparition des insectes

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie a donné suite aux demandes de la pétition « Éluclider la disparition des insectes » déposée en décembre 2018. Les membres ont accepté aujourd'hui à l'unanimité une motion de commission visant à mettre un terme à la disparition des insectes grâce à un ensemble de mesures. Les auteurs de la pétition se félicitent grandement de cette décision et comptent maintenant sur le soutien du Conseil national lors de sa séance plénière.

L'automne dernier, les Amis de la Nature Suisse ont lancé la pétition « Éluclider la disparition des insectes » avec le soutien de Dark-Sky, d'apisuisse et de l'Union suisse des paysans. En trois mois, la pétition a recueilli pas moins de 165 512 signatures. Ce succès sans précédent témoigne de l'inquiétude que la disparition des insectes suscite dans la population suisse. La pétition demande au Conseil fédéral et au Parlement d'éluclider scientifiquement les raisons et l'étendue de la disparition des insectes, d'appliquer sans plus attendre et de façon scrupuleuse les plans d'action concernant la biodiversité, la santé des abeilles et les produits phytosanitaires, ainsi que de mettre en place des mesures efficaces contre la disparition des insectes, mais aussi sensibiliser la population à l'importance des insectes.

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) s'est penchée aujourd'hui sur les préoccupations de la pétition sous la forme d'une motion de commission. La démarche s'est appuyée sur une analyse réalisée en avril par [les Académies suisses des sciences](#), qui relate l'état actuel des connaissances concernant l'ampleur et les causes de la disparition des insectes, ainsi que sur un rapport de l'Office fédéral de l'environnement exposant les mesures de lutte nécessaires. Grâce à l'engagement sans précédent des membres de la Commission à l'égard des insectes, la CEATE-N a réussi à trouver un moyen d'enrayer la disparition des insectes. C'est un grand succès, dont les initiants de la pétition et tous ceux qui les soutiennent peuvent se réjouir.

Une biodiversité et un monde des insectes intacts revêtent une importance vitale pour la stabilité de l'écosystème et l'agriculture. Ce serait une catastrophe si les insectes venaient à disparaître entièrement. Il est donc indispensable de faire toute la lumière sur les causes du recul des insectes et de prendre au plus vite des mesures appropriées. Avec les documents et les décisions désormais disponibles, une étape importante a été franchie. Les promoteurs de la protection des insectes espèrent maintenant que le Conseil national se prononcera également en faveur de la protection des insectes lors de sa séance plénière de la session d'hiver.

Les initiants de la pétition opère depuis le printemps 2019 – sous www.insektenretten.ch/fr/ – une plate-forme avec des événements sur le thème de la protection des insectes.

Informations complémentaires :

Sebastian Jaquiéry, vice-président des Amis de la Nature Suisse, tél. 078 866 79 87

Sonia Burri-Schmassmann, présidente apisuisse, tél. 079 594 16 65

Lukas Schuler, président Dark-Sky Switzerland, tél. 044 741 10 62

Diane Gossin, collaboratrice Environnement et énergie, Union suisse des paysans, tél. 076 499 35 99